Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20260605-DCM20260102-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Coësmes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en commune de coesmes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an deux mil vingt six, le cinq Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Coësmes s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame THIERY Cindy, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/06/2026.

Présents : Mme THIERY Cindy, Maire, Mmes : BEDU-BOYRIE Elisabeth, CHENAIS LEBEE Nathalie, LACROIX Clarisse, ROUAULT Jocelyne, SANDERS Emilie, MM : AMAUCE Cédric, CHERRUAULT Laurent, COLLIOT Yannick, COSNET Pierre, HEINTZ Adrien, LOUIS Thomas, PERRIN Anthony

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AMAUCE Delhia à Mme ROUAULT Jocelyne, ROUVIERE Marie-Laure à M. COSNET Pierre

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROUAULT Jocelyne

Objet : 2026-06-02 – participation aux frais pour achat "cadeau" aux élèves du primaires domiciliés sur la commune partant en 6ème au collège

Vu l'oraganisation d'une cérémonie pour le départ des élèves en primaire allant au collège en 6ème et d'une particpation de la commune pour l'achat d'un dictionnaire avec l'ancienne équipe municipale
Vu la décision de la nouvelle équipe municipale de maintenir cette cérémonie et de revoir la participation pour la remise d'un cadeau

Vu l'avis de la commission enfance jeunesse pour opter pour l'achat d'un livre " Guide de survie de la 6ème" et d'un sac en tissu d'une valeur de 14,60 € TTC

Vu l'exposé de l'adjointe en charge de l'enfance jeunesse

Après avoir entendu l'exposé de l'adjointeen charge de l'enfance jeunesse et en avoir délibéré, le conseil municipale décide à l'unanimté :

- l'achat du livre proposée par la commission enfance jeunesse ainsi que le sac en tissu d'une valeur en tout pour 14.60 € TTC
- le maintien de l'organisation d'une cérémonie pour la remise de ces cadeaux avec les élèves domiciliés sur la commune et leurs parents par la commune

IL est précisé que la remise de ces présents est aussi faite en commun avec la commune de ste colombe (participants financièrement pour leurs élèves domiciliés sur leur commune).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 15/06/2026
Le Maire
Cindy THIERY

